



CASINO, GUICHARD-PERRACHON

Société anonyme au capital de 165 892 131,90 €

Siège social : 1, Cours Antoine Guichard

42000 Saint-Etienne

554 501 171 R.C.S. Saint-Etienne

MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 12 MAI 2021

L'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires de la société CASINO, GUICHARD-PERRACHON aura lieu le mercredi 12 mai 2021 à 10 heures CET au 148, rue de l'Université à Paris (75007), laquelle se tiendra à huis clos, sans la présence physique des actionnaires et des autres personnes ayant le droit d'y assister.

Les documents et informations concernant cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur. Ils peuvent être consultés en ligne et téléchargés directement sur le site internet de la Société, www.groupe-casino.fr, à la rubrique « Investisseurs / Actionnaires / Assemblée Générale » où ils sont regroupés, pour l'essentiel, dans les documents suivants :

Documents d'Assemblée générale : Avis de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires le 5 avril 2021 - Brochure de convocation contenant notamment l'ordre du jour, la présentation des résolutions et le texte des résolutions - Formulaire de vote par correspondance ou par procuration - Nombre d'actions et de droits de vote au 5 avril 2021.

Document d'Enregistrement Universel 2020 : activité de la Société et de ses filiales, commentaires sur les comptes, comptes annuels et comptes consolidés, rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, rapports des commissaires aux comptes ...

Ces mêmes documents peuvent également être consultés par les actionnaires au siège social de la Société, 1, Cours Antoine Guichard – 42000 SAINT-ETIENNE, ou faire l'objet d'un envoi sur simple demande et sans frais adressée à BNP Paribas Securities Services, soit par e-mail à paris.bp2s.gis.assemblees@bnparibas.com, soit par courrier postal à BNP Paribas Securities Services – CTO - Service Assemblées - Grands Moulins de Pantin - 9, rue du Débarcadère - 93761 PANTIN Cedex

L'avis de convocation sera publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires et dans le journal « L'Essor - Affiches » du 23 avril 2021.

L'intégralité de l'Assemblée sera retransmise en direct, en version audio et en français, le mercredi 12 mai 2021 à 10 heures CET sur le site internet de la Société www.groupe-casino.fr via une plateforme dédiée. Afin de suivre cette retransmission, les inscriptions sur la plateforme sont possibles à compter de ce jour.

Une rediffusion en différé sera également mise en ligne.

Les actionnaires auront la possibilité, en complément du dispositif légal des « questions écrites » prévu par le Code de Commerce, de poser par écrit, préalablement à l'Assemblée, l'équivalent des questions habituellement posées oralement en séance. Ainsi, une zone dédiée à ces questions sera disponible sur la plateforme de retransmission à compter du mardi 4 mai 2021, 10 heures CET, jusqu'au mardi 11 mai 2021, 12 heures CET (veille de l'Assemblée). Il sera répondu oralement à ces questions durant l'Assemblée générale dans la limite du temps imparti.

Les modalités pratiques de ces dispositifs seront consultables sur le site Internet de la Société www.groupe-casino.fr, à la rubrique *Investisseurs / Actionnaires / Assemblée générale*.

Les scrutateurs de l'Assemblée désignés parmi les dix actionnaires disposant du plus grand nombre de droits de vote à la date de la convocation de l'Assemblée générale et ayant accepté cette fonction sont : la société Rallye et la société Equitis Gestion.

Saint-Etienne, le 21 avril 2021